

La formation professionnelle Une stratégie pour le développement du Québec

« **L**a deuxième révolution en éducation doit se faire sur le terrain de la formation professionnelle et technique avec la préoccupation d'offrir aux jeunes des formations qualifiantes et pratiques en évitant à tout prix la reconnaissance de formation à rabais. » Cette proposition émane du rapport du chantier *Parfaire le savoir et la formation* dans le chapitre intitulé : *Une qualification pour 100 % des jeunes*.

Faisant écho aux propositions des chantiers thématiques, les participantes et participants associés au Sommet du Québec et de la jeunesse ont retenu, parmi les grandes priorités : « Une préparation à la vie et à l'emploi permettant à tous les jeunes de s'intégrer pleinement à la société ».

À cet effet, la déclaration commune faisant état des consensus dégagés au Sommet propose que le gouvernement :

- lance une campagne de valorisation de la formation professionnelle et technique, notamment auprès des parents ;
- révisé, adopte et mette en œuvre les programmes de formation professionnelle et technique ainsi que l'offre de ces programmes en région, et développe de nouveaux programmes dans les secteurs en émergence et en pénurie de main-d'œuvre ;
- étende à six métiers additionnels la possibilité d'une reconnaissance des expériences des acquis ;
- vise à ce que 100 % des jeunes en formation professionnelle et technique réalisent des stages en milieu de travail.

Il a été également recommandé que des passerelles soient établies pour permettre aux jeunes diplômés d'un plus grand nombre de programmes d'études professionnelles d'accéder directement à la formation technique.

La plupart de ces recommandations sont dès maintenant en voie de réalisation. De nombreuses actions vont permettre d'aller bien au-delà de ces quelques recommandations. Toutefois, certains gestes ou certaines opérations revêtent une importance stratégique plus grande que d'autres. Nous faisons ici référence à la « consolidation de l'offre de service » et à l'accès aux stages en milieu de travail pour tous les programmes d'études professionnelles et techniques.

Cette idée de « révolution » sur le terrain de la formation professionnelle et technique a été empruntée au premier ministre du Québec qui énonçait à l'Assemblée nationale, le 3 mars 1999, dans son discours inaugural, que « Cette révolution de la formation technique et professionnelle ne peut se réaliser qu'avec l'active participation des employeurs et des organisations syndicales ».

Cet angle particulier des réflexions et des résultats du Sommet a été marqué par l'influence de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui a véhiculé, auprès du gouvernement, des chantiers et des partenaires nationaux, les quatre orientations adoptées au printemps 1999 par les commissions scolaires dans le plan stratégique de la Fédération : *La formation professionnelle : une stratégie pour le développement du Québec*.

1. Qualifier doit être une mission aussi essentielle de l'école qu'instruire et socialiser.
2. L'enseignement professionnel doit devenir un volet à plein titre du second cycle du secondaire.
3. L'enseignement professionnel au secondaire doit devenir une voie d'accès à l'enseignement supérieur aussi normale et régulière que celle de l'enseignement général.
4. Deux conditions sont essentielles au succès du nouvel effort en formation professionnelle :
 - des enseignants qualifiés et responsables ;
 - des relations établissements-entreprises riches et soutenues.

**Cette idée
de « révolution »
sur le terrain de la
formation professionnelle
a été empruntée
au premier ministre
du Québec.**

La Fédération, il faut le rappeler, appuyait sa démarche stratégique sur la proposition de la Commission des États généraux sur l'éducation alléguant « qu'il est essentiel de tout mettre en œuvre pour qu'aucun jeune ne quitte le système scolaire sans y avoir acquis une qualification professionnelle qui lui permette de s'intégrer au marché du travail ».